

Philippe Chaulet « 54 administrations ne paient pas l'eau

»

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

3 mai 2019

Les administrations au rabais

•54 administrations paient une infime partie de leur consommation d'eau en Basse-Terre. Philippe Chaulet président de la commission eau de la CAGSC a décidé de faire le ménage.

“C’est un scandale. La plupart des administrations et institutions installées sur le territoire de la Communauté d’agglomération grand sud Caraïbe (CAGSC) paient une infime partie de leur consommation d’eau”. Philippe Chaulet lors d’un entretien à son bureau de la CAGSC dit en avoir fait le constat sitôt arrivé à la présidence de la commission eau. L’ancien maire de Bouillante a mené dès le mois de mars une enquête sur la facturation de l’eau sur le territoire. Le résultat est effarant : 54 administrations consomment l’eau presque gratis. Depuis plus de dix ans, leurs compteurs sont bloqués. Ils affichent des consommations qui n’ont rien à voir avec la réalité. Ainsi le centre pénitentiaire de Basse-Terre paie 1 300 euros par trimestre alors qu’il consomme 30 300 euros d’eau. Le centre de dialyse de Basse-Terre est facturé 239,37 euros alors qu’il consomme 12 000 euros d’eau. La clinique Pitat paie 448 euros alors qu’elle devrait payer 30 000 euros, l’hôpital de Basse-Terre s’acquitte de 15 000 euros alors qu’il doit 150 000 euros.

Branchements sauvages

Sont aussi dans cette situation de sous-facturation, le lycée Gerville-Réache, la Région, la gendarmerie, le tribunal de grande instance, la plupart des administrations de Gourbeyre, etc. Selon Philippe Chaulet, ce sont trois à quatre millions qui s’évaporent chaque année depuis dix ans.

Une rentrée normale des recettes de l'eau aurait diminué de plus de moitié, le déficit de 75 millions d'euros affichés par la CAGSG. Philippe Chaulet dit se donner les moyens de sa politique. Sur le terrain plusieurs équipes contrôlent, établissent des fiches et vérifient les compteurs. Le président de la commission eau de la CAGSC a constitué un fichier que nous avons pu consulter. Il recense notamment les gros compteurs pour lesquels la CAGSC a mobilisé 25 000 euros afin de les réparer ou les changer. Dans le même temps, l'opération renflouement des caisses se poursuit. Prochaine étape, la chasse aux branchements sauvages et à ceux qui ne paient pas l'eau.